

Actions structurantes sur le périmètre des Groupes de Travail (GTs)

Le GDR SEEDS lance l'appel à projets internes pour 2023. Cet appel, ouvert à tous les GTs, est destiné à renforcer les activités structurantes sur le périmètre des GTs entre au moins deux laboratoires adhérents du GDR.

Pour faire suite aux Journées SEEDS-JCGE 2022, le GDR SEEDS financera aussi des projets qui traitent de la thématique « Santé - Énergie Électrique ». Les propositions doivent émaner d'un laboratoire du périmètre SEEDS et au moins un autre laboratoire d'un des GDRs HappyBio (<https://happybio.cnrs.fr/>) ou Tact (<https://www.gdr.tact.uha.fr/>).

Les dépenses éligibles sont liées à des actions d'animation, de renforcement de collaborations multi latérales, d'études prospectives et de mutualisation de données et autres actifs à l'exception des écoles thématiques d'été ou hiver.

Les moyens financiers que fournira le GDR SEEDS visent en particulier :

- la participation aux frais inhérents aux activités citées ci-dessus ;
- le financement de mobilités internes aux GTs ou entre GTs ;
- le financement de stagiaires dont les sujets sont dédiés aux actions en cours dans les GTs ;
- le financement d'action(s) visant à la construction de plateformes d'échanges de données et/ou de modèles.

Les propositions devront remonter via les coordinateurs de GTs et devront se faire sur la base de deux pages au maximum en utilisant le canevas fourni sur la page suivante.

Durée du projet : 18 mois maximum

Montant maximal attribué : 10000 € dont 5000€¹ maximum par laboratoire

Les bénéficiaires à l'année N recevront les fonds au plus tard au début de l'année N+1 et s'engagent à présenter les résultats de leur projet au cours des Journées du GDR de l'année N+2 (au plus tard à l'année N+3).

Les réponses à l'appel à projets internes se feront selon le calendrier suivant :

Date limite de soumission des propositions : 20 juin 2023

Date limite pour la diffusion des résultats : 1^{er} Octobre 2023

Soumission des propositions à :

manuela.sechilariu@utc.fr

demba.diallo@geeps.centralesupelec.fr

¹ Pour des raisons de simplification de par les exigences de la comptabilité publique, le montant réel maximum par laboratoire est de 4 999 €.

TITRE DU PROJET

Nom(s) du (des) GT(s) concerné(s) :

Type de projet

- Projet jeune chercheur (indiquer la date d'entrée en fonction du porteur)
- Projet classique
- Projet « Santé - Énergie Électrique »

Nom(s) du responsable du projet et des permanents impliqués dans le projet

Nom, prénoms	Responsabilité	Établissement	Laboratoire	GDR pour les projets « Santé - Énergie Électrique »

1. Objectifs et enjeux

2. Positionnement et caractère structurant visé par rapport aux activités du ou des GTs concernés

3. Calendrier du projet

Date de démarrage	1 ^{ère} Revue de projet	2 ^e Revue de projet	Date de fin

4. Partenariat (compétences, complémentarités, synergies et retombées attendues)

5. Coût prévisionnel du projet. Préciser le montant nécessaire par type de dépense et l'existence d'autres sources de financement obtenues ou programmées

Nom du laboratoire	Nom du GDR pour les projets « Santé - Énergie Électrique »	Type de dépense (missions, stages, matériels, ...)	Montant	
			Demandé au GDR SEEDS	Autres sources

6. Perspectives (publications communes, participations aux appels à projets ANR, Horizon Europe, etc.)

7. Avis

Noms du (des) GT(s)	Noms du (des) coordinateurs (s) de GT(s)	Avis du (des) coordinateur(s) de GT(s) sur le caractère structurant du projet par rapport au(x) GT(s)